

MICROPROGRAMME EN SCIENCE PSYCHÉDELIQUE

Survol

L'intérêt envers les potentiels thérapeutiques des médecines psychédéliques est activement renouvelé dans les milieux cliniques du Canada et à travers le monde. Des substances qui ont fait partie pendant des millénaires des traditions de guérison de l'humanité sont maintenant étudiées scientifiquement et utilisées pour leurs potentiels avantages thérapeutiques dans le traitement d'une grande gamme de maladies. Le microprogramme d'études supérieures en sciences psychédéliques portera sur les fondements scientifiques et les usages thérapeutiques des médecines psychédéliques. Il complètera le microprogramme d'études supérieures en études psychédéliques et spiritualité, établi à la Faculté des arts en 2020. Il peut être suivi de manière indépendante, en tant que microprogramme ou en option pour les étudiants diplômés en psychologie ou programmes connexes. Il est prévu qu'il soit possible de le lier à la future maîtrise interdisciplinaire en études sur les psychédéliques et la conscience.

L'objectif du microprogramme en science psychédélique est de fournir aux étudiants des connaissances et des compétences spécifiques dans les domaines interdisciplinaires des soins de santé mentale, des neurosciences et des études sur la conscience, sans les obliger à remplir l'entièreté des exigences d'un diplôme. Le programme exige que les étudiants complètent 9 crédits de cours dans les domaines suivants : psychothérapie assistée par psychédélique (3 crédits), médicaments/ produits pharmaceutiques (3 crédits) et (3 crédits) en neurosciences ou études de la conscience.

Les étudiants déjà admis aux programmes de maîtrise ou de doctorat en psychologie peuvent compléter le microprogramme sur une base optionnelle et faire compter ces crédits dans les exigences du programme. L'achèvement du microprogramme sera mentionné dans leur relevé de notes.

Les étudiants professionnels qui souhaitent s'inscrire au programme prévu de maîtrise en études psychédéliques et de la conscience après la fin du microprogramme peuvent faire compter ces crédits dans les exigences du programme en vue d'obtenir leur diplôme. Les conditions d'admission à la maîtrise s'appliquent.

Exigences d'admission

Le processus d'inscription au microprogramme dépend de votre statut d'étudiant.

Étudiants admis et inscrit dans un programme d'études supérieures

Les étudiants qui souhaitent poursuivre un programme d'études supérieures doivent faire de-mande et être admis à leur programme d'études supérieures avant de s'inscrire à un Microprogramme aux études supérieures.

Si vous êtes admis et inscrit dans un programme d'études supérieures et désirez y ajouter un microprogramme, communiquez avec le bureau des études supérieures de votre faculté (scsgrad@uottawa.ca (<http://catalogue.uottawa.ca/fr/etudes-sup/microprogramme-science-psychedelique/scsgrad@uottawa.ca>)).

Étudiants libres

Les étudiants qui poursuivent un Microprogramme aux études supérieures, sans être admis ou sans avoir l'intention de compléter un programme d'études supérieures, doivent obtenir l'approbation préalable de l'unité académique offrant le microprogramme aux études supérieures.

Les étudiants doivent satisfaire les critères d'admissibilité suivants :

- Être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en psychologie ou dans une discipline connexe ou un titre ou diplôme équivalent ;
- Les étudiants avec plus de 60 crédits de premier cycle sont éligibles pour postuler, avec la permission du directeur ;
- Moyenne minimale de 75 % (B+).

Si vous désirez suivre le microprogramme en science psychédélique sans être inscrit(e) à un programme d'études supérieures, envoyez un courriel au bureau des études supérieures (scsgrad@uottawa.ca (<http://catalogue.uottawa.ca/fr/etudes-sup/microprogramme-science-psychedelique/scsgrad@uottawa.ca>)) de la faculté en y joignant les documents suivants :

- Curriculum vitae ;
- Une copie de tous les relevés de notes des universités que vous avez fréquentées. Les relevés doivent indiquer tous les cours ou programmes que vous avez suivis, y compris : les programmes réguliers (terminés ou non), les échanges, les lettres de permission, les cours offerts à distance ou en ligne, les cours suivis à titre d'étudiant libre ou invité, etc. Si vos relevés de notes et diplômes sont rédigés dans une langue autre que l'anglais ou le français, vous devez aussi en remettre une traduction certifiée (signée et scellée) ;
- Une lettre d'intention décrivant vos motivations et objectifs à poursuivre le microprogramme ;
- Preuve de compétence dans la langue d'enseignement de votre programme.

Exigences du programme

Le microprogramme en sciences psychédéliques comprendra des cours obligatoires et au choix, pour un total de 9 crédits de cours.

L'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

Cours obligatoires :

PSY 6137	Psychedelic Psychotherapies Mental Health	3 crédits
3 crédits de cours parmi :		3 crédits
BIO 5130	Ethnobotany and Ethnopharmacology	
CMM 5302	Comprehensive Pharmacology I	
PSY 6551	Drogues et comportement	
PSY 6951	Drogues	
3 crédits de cours parmi :		3 crédits
NSC 6101	Consciousness: An Interdisciplinary Perspective from Neuroscience, Philosophy and Psychology	
PSY 6191	Seminars in Psychology	
SRS 5108	Psychedelics: Interdisciplinary Survey of Psychedelic Studies	

Les cours peuvent être remplacés par un autre cours comparable avec l'autorisation du directeur de programme.